Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

CA2C
Communauté d'agglomération
Caudrésis-Catésis

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09



Édito

Le rapport d'activité annuel que nous vous présentons dresse le bilan des actions menées par la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis, en lien étroit avec ses communes membres. Bien plus qu'un document administratif, il constitue un véritable outil de communication, mettant en valeur la diversité et la richesse des interventions de notre intercommunalité.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux événements significatifs. La maison forestière d'Ors a connu un succès remarquable dès sa première année d'exploitation, enregistrant un taux de réservations très encourageant pour ses animations, expositions et nuitées.

Inscrit dans notre projet de territoire, nous avons lancé l'aide au permis de conduire, preuve tangible de l'engagement des élus en faveur de notre jeunesse et de son autonomie.

Par ailleurs, l'espace nautique du Cateau-Cambrésis a bénéficié d'une rénovation complète de son revêtement, représentant un investissement de 280 000 €, afin d'offrir aux usagers des conditions d'accueil et de pratique optimales.

Au-delà de ces actions de proximité, la CA2C porte également des projets d'envergure, structurants pour l'avenir du territoire : l'aménagement de la zone des 4 Vaux, la rénovation énergétique de notre siège communautaire ou encore la construction d'une nouvelle micro-crèche à Walincourt-Selvigny. Autant de réalisations qui traduisent notre volonté d'investir durablement dans l'attractivité, la transition écologique et la qualité de vie de nos habitants.

Je souhaite ici exprimer ma reconnaissance envers les élus communautaires et l'ensemble de nos agents, techniques comme administratifs, qui œuvrent chaque jour avec constance et détermination pour garantir un service public de proximité et de qualité.

La CA2C est une collectivité vivante, en mouvement, qui agit quotidiennement pour améliorer le cadre de vie, soutenir les initiatives locales et répondre aux besoins de ses habitants. Ce rapport en est le reflet fidèle et je vous invite à en découvrir toute la richesse dans les pages qui suivent.

Serge Siméon

Président de la CA2C,
Maire du Cateau-Cambrésis,
Conseiller régional des Hauts-de-France

Sommaire

- L'édito Page 2
- Le territoire Page 3
- Les instances Pages 4 à 6
- L'organigramme des services Page 7
- Les compétences Pages 8 et 9
- Le budget Page 10
- Les ressources humaines Page 11
- Les grands projets Pages 12 à 14
- Le développement économique Pages 15 à 18
- La mobilité Pages 19 et 20
- Les marchés publics Pages 21 à 23
- La petite enfance Page 24
- L'habitat Pages 25 et 26
- Le numérique Pages 27 et 28
- Le cadre de vie Page 29
- Les actions en milieu scolaire Page 30
- Les espaces nautiques Pages 31 et 32
- Le crématorium Page 33
- Les aires d'accueil des gens du voyage Page 34
- Les fonds de concours Pages 35 à 38
- Les compétences déléguées Page 39 et 40

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

LE TERRITOIRE

Situation géographique



Les chiffres clés

46
Communes

2
Villes centres :
Caudry
Le Cateau-Cis

370
Km²

64 366
Habitants
Source : Insee

172
hab/km²

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

INSTANCES

Le bureau exécutif

4 bureaux exécutifs

52 décisions
Par délégation au Président

12 Vice-Présidents
11 au 1er novembre 2024



Serge Siméon

Président

Maire du Cateau-Cambrésis
Conseiller régional
Hauts-de-France

Jacques Olivier



Vice-Président
Maire de Bertry

Transport, mobilité, foncier et crématorium

Frédéric Bricout



Vice-Président
Maire de Caudry
Conseiller départemental

Développement économique et communication

Henri Quoniou



Vice-Président
Maire de Saint-Souplet-Escaufourt

Petite enfance, actions en milieu scolaire, numérique

Axelle Doerler



Vice-Présidente
Adjointe au maire de Villers-Outréaux

Finances

Alexandre Basquin*



Vice-Président
Maire d'Avesnes-les-Aubert

Habitat, insalubrités, Plan Local de l'Habitat (PLH)

Véronique Nicaise



Vice-Présidente
Maire de Saint-Benin

Eau, assainissement, GEPU* et GEMAPI**

Fabrice Baccout



Vice-Président
Maire de Beaumont-en-Cambrésis

Suivi des brigades, travaux et voiries intercommunales

Laurence Ribes



Vice-Présidente
Maire de Montay

Tourisme et ruralité

Stéphane Jumeaux



Vice-Président
Maire de Saint-Vaast-en-Cambrésis

Emploi, Formation et Développement durable

Joseph Modarelli



Vice-Président
Ajoint au maire du Cateau-Cambrésis

Espaces nautiques intercommunaux

Michel Hennequart



Vice-Président
Maire de Mazinghien

Représentations extérieures

Pierre-Henri Dudant



Vice-Président
Maire de Bévillers

Plateaux sportifs et aires d'accueil des gens du voyage

* *M. Alexandre Basquin* a présenté sa démission, effective au 1er novembre, en raison de sa prise de fonction officielle en tant que sénateur, conformément à la législation sur le non-cumul des mandats.
Le conseil communautaire a décidé de confier les délégations de *M. Alexandre Basquin* à *Mme Véronique Nicaise*.

* : TGestion des Eaux Pluviales Urbaines
** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

INSTANCES

La conférence des maires

5 conférences des maires

46 Maires

Avesnes-les-Aubert
Alexandre BASQUIN*

Bazuel
Jean-Félix MACAREZ

Beaumont-en-Cambrésis
Fabrice BACCOUT

Beauvois-en-Cambrésis
Yannick HERBET

Bertry
Jacques OLIVIER

Béthencourt
Paul SOUPLY

Bévillers
Pierre-Henri DUDANT

Boussières-en-Cambrésis
Laurent LOIGNON

Briastre
Bruno LECLERCQ

Busigny
Didier MARECHALLE

Carnières
Sandrine HOTTON

Catillon-sur-Sambre
Brigitte LEDUC

Cattenières
Daniel FORRIERES

Caudry
Frédéric BRICOUT

Caullery
Alain GOETGHELUCK

Clary
Marie-José DEPREZ

Dehéries
Gilles PELLETIER

Élincourt
Pierre LAUDE

Estourmel
Bernard PLET

Fontaine-au-Pire
Jean-Claude GÉRARD

Haucourt-en-Cambrésis
Patrice BONIFACE

Honnechy
Bertrand LEFEBVRE

Inchy
Etienne BASQUIN

La Groise
Aymeric DEMADE

Le Cateau-Cambrésis
Serge SIMÉON

Le Pommereuil
Pascal PAQUET

Ligny-en-Cambrésis
Julien LEONARD

Malincourt
Marc PLATEAU*
Marie-Françoise HERBET

Maretz
Monique LESNE-SETIAUX

Maurois
Bernadette DUBUS

Mazinghien
Michel HENNEQUART

Montay
Laurence RIBES

Montigny-en-Cambrésis
Francis GOURAUD

Neuvilly
Ludovic HAVART

Ors
Jacky DUMINY

Quiévy
Sylvain HALLE

Rejet-de-Beaulieu
Augustine NOIRMAIN

Reumont
Jean-Pierre RICHEZ

Saint-Aubert
Pascal GERARD

Saint-Benin
Véronique NICAISE

Saint-Hilaire-lez-Cambrai
Maurice DEFAUX

Saint-Souplet-Escaufourt
Henri QUONIOU

Saint-Vaast-en-Cambrésis
Stéphane JUMEAUX

Troisvilles
Jeremy RICHARD

Villers-Outréaux
Patrice QUEVREUX

Walincourt-Selvigny
Jérôme MELI

* Démission le 1er novembre 2024

** Décédé le 17 juillet 2024

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

INSTANCES

Le conseil communautaire

5 conseils communautaires

133 délibérations

74 Conseillers Communautaires

Avesnes-les-Aubert
Alexandre BASQUIN*
Carole PORTIER
Vincent WAXIN

Bazuel
Jean-Félix MACAREZ

Beaumont-en-Cambrésis
Fabrice BACCOUT

Beauvois-en-Cambrésis
Yannick HERBET
Virginie MERESSE-DELSART

Bertry
Nathalie GAVE
Jacques OLIVIER

Béthencourt
Paul SOUPLY

Bévillers
Pierre-Henri DUDANT

Boussières-en-Cambrésis
Laurent LOIGNON

Briastre
*Sébastien MOEUR**
Mariana DHAUSSY

Busigny
Didier MARECHALLE
Nicole GOURMEZ

Carnières
Sandrine HOTTON

Catillon-sur-Sambre
Brigitte LEDUC

Cattenières
Daniel FORRIERES

Caudry
Agnès BÉRANGER
Didier BONIFACE
Frédéric BRICOUT
Denis COLLIN
Anne-Sophie MÉRY-DUEZ
Bernard POULAIN
Martine DAUCHET
Liliane RICHOMME
Alain RIQUET
Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX
Matthieu BALEDENT
Claude DOYER
Antoine HISBERGUE
Audrey MATON

Caullery
Alain GOETGHELUCK

Clary
Marie-José DEPREZ

Dehéries
Gilles PELLETIER

Élincourt
Pierre LAUDE

Estourmel
Bernard PLET

Fontaine-au-Pire
Jean-Claude GÉRARD

Haucourt-en-Cambrésis
Patrice BONIFACE

Honnechy
Bertrand LEFEBVRE

Inchy
Etienne BASQUIN

La Groise
Aymeric DEMADE

Le Cateau-Cambrésis
Didier PORCHERET
Joseph MODARELLI
Serge SIMÉON
Sylvie CLERC
Matthieu DAVOINE
Stéphanie PLATEAUX
Joëlle MANESSE

Le Pommereuil
Pascal PAQUET

Ligny-en-Cambrésis
Julien LEONARD
Christelle MERIAUX

Malincourt
Marc PLATEAU**
Marie-Françoise HERBET

Maretz
Monique LESNE-SETIAUX

Maurois
Bernadette DUBUS

Mazinghien
Michel HENNEQUART

Montay
Laurence RIBES

Montigny-en-Cambrésis
Francis GOURAUD

Neuvilly
Ludovic HAVART

Ors
Bruno VILLAIN

Quiévy
Sylvain HALLE

Rejet-de-Beaulieu
Augustine NOIRMAIN

Reumont
Jean-Pierre RICHEZ

Saint-Aubert
Pascal GERARD

Saint-Benin
Véronique NICAISE

Saint-Hilaire-lez-Cambrai
Maurice DEFAUX

Saint-Souplet-Escaufourt
Henri QUONIOU

Saint-Vaast-en-Cambrésis
Stéphane JUMEAUX

Troisvilles
Jeremy RICHARD

Villers-Outréaux
Patrice QUEVREUX
Axelle DOERLER

Walincourt-Selvigny
Jérôme MELI
Chantal WAEYENBERGE - MAILLY

** Décédé le 17 juillet 2024

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

ORGANIGRAMME DES SERVICES

PRÉSIDENT
Serge SIMÉON

ASSISTANTE DE DIRECTION
Françoise DECAUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Olivier LEVEAUX

PÔLE ADMINISTRATIF

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Yann BONNAIRE

CONTRÔLE DE GESTION MARCHÉS PUBLICS
Marie CASANOVA

FINANCES ET COMPTABILITÉ
Carole DEPOILLY
Aurore LACROIX

RESSOURCES HUMAINES
Caroline BASQUIN

ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE
Émilie SERPILLON

PETITE ENFANCE - HABITAT
Mathilde JOSSE
Dorothée DECAUX

ACCUEIL
Mathilde JOSSE
Gilles GOSSELET

COMMUNICATION - NTIC
Guillaume MAHY

NUMÉRIQUE
Marion DESPRES

PÔLE TECHNIQUE

SERVICES TECHNIQUES RESPONSABLE
Bruno LECLERCQ

BRIGADES VERTES
Stéphane FRONVAL
Grégory BÉTRÉMA

BRIGADES DU PATRIMOINE
David BREUX

SERVICE PEINTURE
Fabrice NORMANT
Serge GRIÈRE

ÉCLAIRAGE PUBLIC
Nathan BLAVOËT

CHEMINS DE RANDONNÉE
Patrice KENZIA

LOGISTIQUE - SÉCURITÉ
Didier BUÉ

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
SUIVI DES TRAVAUX
Pascal BLUMENTHAL

CRÉMATORIUM

DIRECTRICE DU SITE
Stéphanie DENHEZ

MAÎTRESSE DE CÉRÉMONIE
Vanessa LOCUFIER

TECHNICIEN DE CRÉMATION
Anthony LEGER

SIÈGE ET SERVICES ADMINISTRATIFS



Rue Victor Watremez
RD 643 - ZA le bout des 19
59157 Beauvois-en-Cambrésis

03 27 75 84 79
accueil@caudresis-catesis.fr

SERVICES TECHNIQUES CAUDRY
39 rue de Ligny
59540 Caudry



SERVICES TECHNIQUES LE CATEAU
Route du Pommereuil
59360 Le cateau-Cambrésis



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

Les compétences communautaires

OBLIGATOIRES

MOBILITÉ



Gestion des transports urbains (usagers et scolaires)

Actions favorisant la mobilité

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et promotion du Tourisme

Conseil et accompagnement auprès des entreprises

Gestion et entretien des zones d'activité

Promotion du tourisme et soutien aux organismes pour l'emploi



ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT



Programme local de l'habitat

Permis de louer et diviser

Actions et aides financières dans la rénovation énergétique (en collaboration avec le Pays du Cambrésis)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Accompagnement financier et entretien paysager de grands projets structurants

(ex. contournement ouest de Caudry)



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET ASSIMILÉS



Collecte des déchets ménagers

Gestion des déchèteries

Action pour favoriser le tri sélectif

Compétence transférée au SIAVED

SIAVED (syndicat inter-arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets)

POLITIQUE DE LA VILLE

Actions visant à réduire les inégalités sociales



AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Création, aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétence déléguée au SMABE, SYMSEE et SMAECEA



SMABE (syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Erclin),
SYMSEE (syndicat mixte du Sud-Est de l'Escaut)
SMAECEA (syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois)

EAU
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES



Compétence déléguée au SIDEN-SIAN et à la régie intercommunale de Fontaine-au-Pire et Malincourt

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

COMPÉTENCES

OPTIONNELLES

VOIRIE COMMUNAUTAIRE



Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.

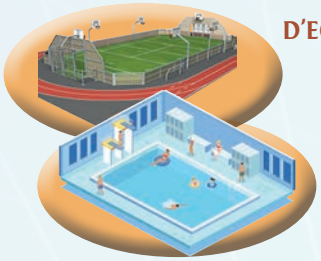
PETITE ENFANCE

Aménagement et entretien des structures de petite enfance

Participation financière à la gestiondes structures d'accueils



ENTRETIEN ET GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS



Entretien des plateaux sportifs d'intérêt communautaire

Gestion des deux espaces nautiques intercommunaux

FACULTATIVES

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Création, aménagement, entretien et gestion des équipements de l'éclairage public

CADRE DE VIE

Travaux ou acquisitions visant à mettre en valeur le patrimoine

Intervention des brigades du patrimoine et peintures routière.



TOURISME
Développement de la filière touristique



Gestion de bâtiments touristiques :
- Maison forestière,
- Site du Bois-l'Évêque

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

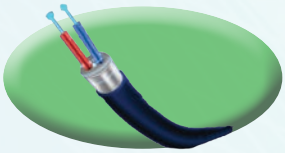
Mise en place d'un programme de sorties et d'animations scientifiques et culturelles pour toutes les classes du territoire

Formation aux 1ers secours

Prêt de livres et de pistes d'éducation routière aux écoles



TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Participation financière à la construction du réseau fibre sur le territoire

Adhésion au dispositif des conseillers numériques

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Intervention des brigades vertes

Création et entretien des chemins de randonnée



SANTÉ



Prévention et promotion de la santé

CRÉMATORIUM

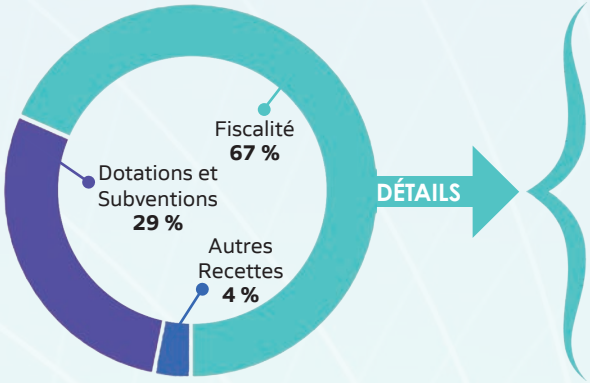
Création et gestion du crématorium situé à Caudry



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

LE BUDGET

Recettes du budget



Fiscalité économique et ménages	9,5 M €
TEOM (Taxe d'enlèvement ordures ménagères)	8,5 M €
Taxe GEMAPI	0,4 M €
Compensation	4,2 M €
Fraction de TVA	7 M €
IFER et TS	1 M €

Analyse des recettes du budget :

Les recettes reposent principalement sur la fiscalité, qui représente 67 % du total.

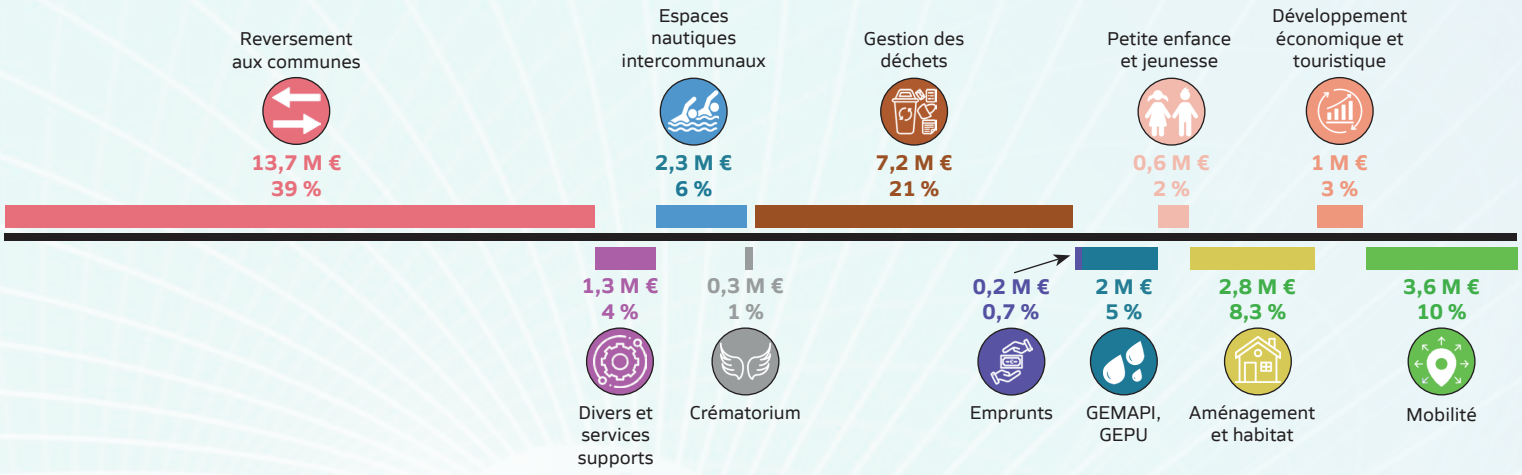
Les dotations et subventions constituent pour leur part 29 % des ressources, traduisant un apport significatif de l'État et des partenaires publics.

La fiscalité économique et des ménages constitue la 1ère source de financement avec 9,5 M €, suivie de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui représente un montant conséquent de 8,5 M €.

Les compensations versées par l'État contribuent à hauteur de 4,2 M €, tandis que la fraction de TVA transférée représente un apport notable de 7 M €.

Dans leur globalité, ces données mettent en évidence une forte dépendance aux ressources fiscales locales ainsi qu'aux transferts financiers de l'État.

Répartition des dépenses



GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations - GEPU : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Les investissements prioritaires

- Entretien du parc éclairage public — **480 000 €**
- Compensation agricole — **258 000 €**
- Développement des sites touristiques — **119 000 €**
- Travaux ZA vallée Hérie : voirie, trottoir — **192 000 €**
- Acquisition de matériel pour les brigades — **386 000 €**
- Fonds de concours aux communes — **435 000 €**
- Soutien aux entreprises et commerces — **240 000 €**
- Amélioration des Espaces Nautiques Intercommunaux — **344 000 €**

Les chiffres clés

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Capacité de financement propre
45 M €	35 M €	10 M €

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

RESSOURCES HUMAINES

Les chiffres clés



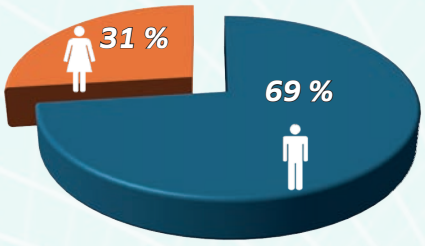
54
agents travaillent pour la CA2C dont 47 titulaires et 7 contractuels

70 agents ont été employés durant l'année ce qui représente 57.62 ETP.

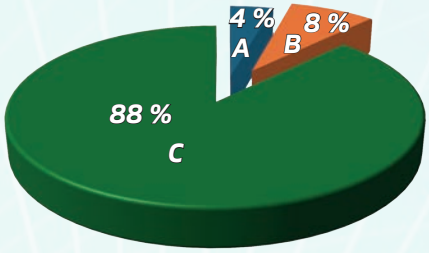
25 089 €
dépensés pour la formation
(56 % CNFPT - 44% autres)

48 ans
moyenne d'âge des agents de la CA2C

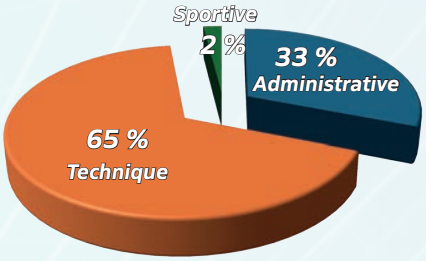
6,9 %
part du budget pour les dépenses de personnel (salaires + charges)



Répartition par genre



Répartition par catégorie



Répartition par filière

Le bilan

Formation

Les dépenses de formation s'élèvent à 25 089 € (dont 56 % versés au CNFPT et 44 % à des organismes extérieurs).

54,2 % des agents ont suivi une formation d'au moins un jour. On compte un total de 91 jours de formation.

Prévention et risques professionnels

La CA2C a un agent de prévention. 38 jours de formations ont été dispensés dans le cadre de la prévention pour un montant total de 4 812 €.

La collectivité a effectué 12 364 € de dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail.

Action sociale

La collectivité a mis en place une participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents. Le montant global des participations s'élève à 2 736 € pour la complémentaire santé et à 924 € pour la prévoyance.

Moment de convivialité

Le repas annuel du personnel a eu lieu le 26 juin 2024 à la salle Jules Mériaux du Cateau-Cambrésis. Ce moment convivial reste un évènement important de la vie intercommunale. Il permet notamment aux agents et aux élus de se retrouver dans un cadre autre que celui du lieu de travail.

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Signé pour six ans (2020-2026), ce contrat illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années. Le CRTE de l'arrondissement de Cambrai a été signé le 06 octobre 2022.

En 2024, 2 avenants ont été signés :

- Avenant 1 : signé en mars 2024 pour intégrer un nouveau partenaire, le Syndicat Mixte de l'énergie du Cambrésis – SIDEC.

- Avenant 2 : signé fin 2024 pour intégrer un nouveau partenaire, le PETR du Pays du Cambrésis.



La micro-crèche (Walincourt-Selvigny)

La crèche existante sur la commune de Walincourt-Selvigny est une structure vieillissante qui présente des défaillances majeures en matière d'isolation thermique et ne répond plus aux normes de la Protection Maternelle Infantile. (PMI). C'est pourquoi les élus de la CA2C ont fait le choix de construire une nouvelle micro-crèche intercommunale sur un terrain libre de ladite commune, qui permettra d'offrir un service de qualité supérieure à celui de l'ancienne structure.

Ce nouvel équipement répondra aux besoins d'accueil des jeunes enfants dans un cadre moderne, de plain-pied et conforme aux normes environnementales. Le bien-être des enfants, leur santé et les conditions de travail des encadrants sont au cœur de ce projet.

La livraison de la micro-crèche est prévue en 5 mois (de mars à juillet 2025) grâce à la coordination de tous les corps de métiers et au cofinancement de partenaires sociaux tels que la CAF, la MSA, le Département et la Région et les fournisseurs.

Plan de financement :
Coût du projet : 810 500 €

Participations :
CA2C : 288 320 € (36 %)
CAF : 270 000 € (33 %)
Région : 207 280 € (25 %)
MSA : 23 000 € (3 %)
PMI : 21 900 € (3 %)

} Partenaires 64 %



salle principale



Vues exterieures

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

La zone des « quatres vaux »

Le projet d'aménagement de la zone d'activité des 4 Vaux, située au Cateau-Cambrésis, a franchi des étapes décisives cette année, marquant un tournant significatif après plus d'une décennie de développement.

Ce projet ambitieux, d'une superficie d'environ 20 hectares, prévoit la création de quatre îlots divisibles en un maximum de 30 lots, accompagnés de places de stationnement, d'espaces verts, de noues paysagères, et d'ouvrages de gestion des eaux pluviales.

Le site sera desservi par une voirie interne reliant les routes départementales RD 643 et RD 932, ainsi que par des cheminements doux pour piétons et cyclistes.

Lancé il y a plus de dix ans, le projet a rencontré de nombreux défis administratifs et réglementaires, notamment amplifiés par la loi « Climat et résilience » de 2021.

Cette loi a imposé des contraintes supplémentaires, incluant la nécessité d'obtenir une autorisation environnementale, impliquant la réalisation de multiples études complémentaires.

En 2022, plus d'une dizaine d'études ont été menées, couvrant divers aspects tels que la caractérisation des zones humides, les habitats, la faune et la flore, l'acoustique, la qualité de l'air, les déplacements, les potentialités en énergies renouvelables, l'agriculture, la qualité des sols, les études géotechniques, et un diagnostic archéologique.

En 2023, l'étude préalable sur l'impact économique agricole a été examinée par la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). La commission a validé le montant de 258 372 € ainsi que les modalités de compensation proposées par la Communauté d'Agglomération du Cateau-Cambrésis (CA2C).

L'année 2024 a marqué un tournant décisif avec l'organisation de l'enquête publique du 16 juillet au 19 août. Le projet a finalement été validé par un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale, le 18 novembre 2024.

Par ailleurs, Monsieur le Maire du Cateau-Cambrésis a émis un avis favorable sur la demande de permis d'aménager, conformément aux articles L. 422-1 et R. 423-32 du code de l'urbanisme, par arrêté du 5 décembre 2024.

Les travaux de la zone d'activité des 4 Vaux seront réalisés en 2025, marquant ainsi le début d'une nouvelle ère pour le développement local.



crédit photo : voix du nord



crédit photo : voix du nord



crédit photo : voix du nord

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

La rénovation énergétique du siège de la CA2C

Dans le cadre du programme d'audit énergétique des bâtiments publics conduit par le Pays du Cambrésis, le siège de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis fera prochainement l'objet d'importants travaux de rénovation. Cet audit aura permis de définir un plan d'actions ambitieux afin d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Les futurs travaux viseront à réduire durablement la consommation d'énergie et l'empreinte environnementale du site. Concrètement, le bâtiment sera isolé par l'extérieur, solution garantissant une meilleure régulation thermique et permettra d'accroître le confort des agents, des entreprises locataires et des usagers.

Parallèlement, l'ensemble de la toiture sera refait pour renforcer l'efficacité énergétique. Plusieurs menuiseries seront changées afin d'optimiser l'étanchéité du siège communautaire. Un sas d'accueil sera installé afin de couper l'effet de vent dans le hall d'entrée. Ces aménagements amélioreront la qualité d'accueil du public et le confort thermique.

La collectivité investira également dans la production d'énergie renouvelable. Des ombrières photovoltaïques seront implantées sur une partie des parkings. Elles permettront de produire une électricité verte et intégreront une borne de recharge pour véhicules électriques. Elles offriront ainsi un service supplémentaire aux usagers et visiteurs du site.

De nombreuses entreprises locales seront associées à ce projet dont le coût est estimé à 1,2 M d'€.



Création fonds de concours - abribus

Depuis 2019, la CA2C est responsable de l'organisation de la mobilité sur l'ensemble de son territoire. Elle assure notamment la gestion et l'entretien des poteaux d'arrêt, mais pas des abribus.

Dans le cadre de son Projet de Territoire 2023, approuvé par délibération n°2023/114 du 04 octobre 2023, l'Agglomération a fait de l'amélioration de la communication autour des transports en commun une priorité. Cela passe par une harmonisation du mobilier urbain, qu'il s'agisse des poteaux d'arrêt ou des abribus.

Pour accompagner les communes dans cette démarche, la CA2C a créé un fonds de concours spécifique. Celui-ci finance jusqu'à 50 % du reste à charge, dans la limite de 3 000 € par abribus, pour la création ou le renouvellement de ces équipements. Une enveloppe annuelle de 100 000 € est consacrée à ce dispositif, conditionnée à l'adhésion des communes au groupement de commande.



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les missions de la CA2C

Compétence prépondérante de l'intercommunalité, le développement économique occupe une place centrale dans la politique de promotion du territoire.

Au sein d'un bassin de vie d'environ 64 000 habitants, la CA2C compte un tissu économique dynamique et varié alliant une belle mixité de paysages agricoles et de zones urbanisées. Bien que 90 % des entreprises sur le territoire soient des TPE, la CA2C compte de grands groupes qui se développent et prospèrent : la Sicos (L'Oréal), SASA industrie, Duflot, Trémois, etc.

Les missions du service développement économique :

La gestion du foncier et de l'immobilier à destination d'activités économiques

- **5** zones d'activité
  1 en création
- Bâtiments relais (Bertry, Walincourt) :
  100 % d'occupation
- **1** cession pour le développement d'entreprises du territoire

Gestion de bâtiments à vocation commerciale situés sur Catillon-sur-Sambre et Ors

L'accompagnement financier des entreprises locales dans leurs projets de développement, de création ou de reprise

- Création :
  11 dossiers pour 40 047 €
- Développement :
  23 dossiers pour 155 649 €
- Volet 1 : Immobilier d'entreprise :
  1 dossier pour 10 000 €
- Volet 2* : Immobilier d'entreprise :
  1 dossiers pour 200 000 €

Total de 35 dossiers pour 405 696 €

L'emploi en finançant et en soutenant structurellement les organismes locaux

- Soutiens financiers
  238 941 €
- Relais des annonces d'emplois hebdomadaire
- Soutien et valorisation sur les événements

participation active sur les « rural job tour »

* « Rebond Industriel du Cambrésis » : enveloppe de 1 M € : forfait de 150 000 € pour minimum 1 M € d'investissement et 10 créations d'emplois (+ 5 000 €/emploi de 11 à 20)

Toutes ces missions ont pour but : le maintien et la création d'emplois, des services à la population et le développement de l'attractivité du Territoire.

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partenariat - Nord France Invest

Nord France Invest est l'agence régionale de développement économique et d'attractivité des Hauts-de-France. Mandatée par la Région, elle a pour mission de prospecter et d'accompagner les investisseurs étrangers et français souhaitant s'implanter ou se développer sur le territoire régional. Elle favorise ainsi la création d'entreprises, la reprise de sociétés et l'extension de sites existants.

Dans ce cadre, un réseau baptisé Investir en Hauts-de-France a été constitué. Il rassemble la Région, Nord France Invest, la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que l'État. Les intercommunalités, dont la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis, y participent également à l'échelle locale.

NORD FRANCE INVEST
HAUTS-DE-FRANCE REGION

Ce réseau a pour vocation d'identifier les porteurs de projets, de les accompagner dans leurs démarches d'implantation et de développement, et de répondre à leurs besoins. Les EPCI, en tant que membres, peuvent se positionner sur les projets stratégiques et désigner des représentants pour les actions nationales et internationales.

Ce partenariat permet ainsi au territoire du Caudrésis-Catésis de bénéficier de l'appui d'une structure régionale reconnue, tout en valorisant ses atouts économiques et en renforçant son attractivité auprès des investisseurs.

Prolongation « Territoires d'industrie »

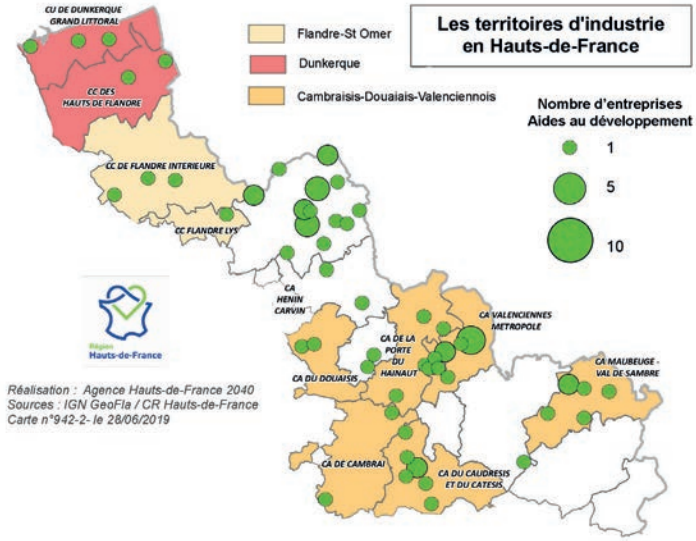
Le programme « Territoires d'industrie » vise à revitaliser les régions industrielles en difficulté en France. Il s'agit d'une initiative nationale qui implique l'État, des agences comme la Banque des Territoires, et des acteurs locaux.

Ce programme soutient les projets de développement économique des territoires ciblés en facilitant le recrutement, l'innovation, et en simplifiant les démarches administratives.

Des territoires entiers (183), comme celui regroupant plusieurs communautés d'agglomération dont la CA2C, sont labellisés « Territoires d'industrie ». Chaque territoire développe son propre plan d'action, avec des objectifs précis en matière de développement industriel, d'attractivité, de formation et de simplification administrative.

Pour mettre en œuvre ces plans, des partenariats sont établis entre l'État, les collectivités locales et des acteurs économiques comme les chambres de commerce. Ces partenariats permettent de mobiliser des financements et des ressources humaines pour accompagner les projets des territoires.

L'objectif global du programme est de renforcer la compétitivité des entreprises industrielles dans les régions ciblées et de créer de nouveaux emplois.



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nouveau Schéma Régional

La loi NOTRE du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République définit la Région comme la collectivité responsable en matière de développement économique, et en charge d'élaborer un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Le code général des collectivités territoriales permet également aux intercommunalités de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement, des interventions dédiées aux acteurs économiques et aux entreprises.

La Région Hauts-de-France a adopté le 8 décembre 2022 son schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) pour la période 2022 - 2028 avec un focus sur les 6 grandes orientations suivantes :

- Une Région au service des entreprises et des entrepreneurs
- Transformer l'économie régionale en s'appuyant sur la dynamique ReV3
- Soutenir l'innovation, la recherche et le développement et développer les compétences et les emplois de demain
- Renforcer l'internationalisation des entreprises, des filières et des territoires
- Développer l'attractivité des Hauts de France dans toutes ses dimensions et en s'appuyant sur les spécificités de ses territoires
- Mettre en œuvre le SRDEII Hauts de France pour et avec les territoires

La Région Hauts-de-France a adopté courant 2023 ses différents cadres d'intervention régionaux à destination des TPE, des PME et des grandes entreprises.

La CA2C a fait du soutien aux entreprises un de ses axes forts en faveur du développement économique communautaire. Dans ce contexte et celui de la loi NOTRE, la CA2C souhaite apporter son soutien aux entreprises de son territoire pour favoriser leur croissance et leur compétitivité.

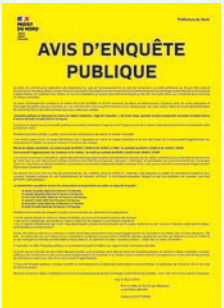
Zone d'activité des 4 Vaux

La CA2C a engagé la réalisation d'une zone d'activités économiques de près de 20 hectares sur le site des Quatre Vaux, à l'entrée du Cateau-Cambrésis.

Ce projet, structuré autour de 11 sous-dossiers couvrant les volets juridiques, techniques, environnementaux et archéologiques, a été conçu dans une démarche de respect du paysage et de préservation de la biodiversité.

En 2024, une enquête publique s'est déroulée en mairie du Cateau-Cambrésis du mardi 16 juillet au lundi 19 août 2024.

Prochainement, ce sont 15,5 hectares qui seront opérationnels et commercialisables auprès d'entreprises candidates, tandis que 5 hectares resteront à aménager.


AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



crédit photo : La voix du nord

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

Rebond industriel

Rebond Industriel – Bilan à deux ans

L'année dernière, le territoire du Cambrésis a été durement touché par l'annonce de deux fermetures industrielles majeures : l'usine Buitoni à Caudry et le site Tereos à Escaudœuvres. Ces décisions ont immédiatement placé plus de 500 emplois directs et indirects en situation « de risque » à court terme, fragilisant l'équilibre socio-économique local.

Pour répondre à ce choc, le Ministre de l'Industrie de l'époque, M. Roland Lescure, décidait le lancement d'une mission « Rebond Industriel » dans le cadre du programme national Territoires d'Industrie. Conduite sur une période de trois mois, cette mission avait pour objectifs :

- de mobiliser des ressources en ingénierie afin d'aller à la rencontre d'un maximum d'entreprises, d'identifier des projets et de les accompagner,

- d'accélérer la concrétisation de ces projets grâce à des outils publics et à une enveloppe d'aides dédiée (abondement d'1 M€ par intercommunalité).

Face au potentiel identifié, la CA2C, l'Agglo de Cambrai et la Région Hauts-de-France décidèrent, dès 2023, de renforcer les moyens mis à disposition, permettant d'amplifier cette dynamique collective.

En 2024, un an après le lancement de la mission, le Préfet de Région présidait une séquence de présentation des premiers « lauréats Rebond ». Vingt entrepreneurs y annonçaient des projets structurants pour l'avenir industriel du Cambrésis. Ceux-ci étaient alors à l'état de décisions prises, mais encore en attente de concrétisation.

Le 24 juin 2025, deux ans après le démarrage de la mission, un nouveau comité de suivi présidé par M. Fayçal Douhane, Sous-préfet de Cambrai, aux côtés de M. Frédéric Bricout, M. Nicolas Siegler et Mme Nathalie Drobinoha, a permis de dresser un bilan très positif :

- l'ensemble des projets soutenus ont été engagés, sans aucun abandon,

- les emplois créés ou en cours de création permettront non seulement de compenser les pertes de 2023, mais également d'en générer de nouveaux,

la méthode « Rebond », issue d'un travail partenarial étroit entre l'État, les collectivités et les acteurs économiques, s'est désormais inscrite dans la durée.



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

MOBILITÉ

Les chiffres clés

+ 4,3 %
d'augmentation de fréquentation du réseau

3,6 M d'€
du budget annuel consacré à cette compétence

59 %
de la fréquentation totale sont sur des lignes à vocation scolaire

Attractivité du réseau

Les validations commerciales ont progressé de 4,3% par rapport à l'année précédente (de 80 452 à 83 928).

Le titre unitaire continue de progresser avec 2 866 voyages supplémentaires, soit + 6.6% par rapport à l'année 4.

La fréquentation du réseau (hors fréquentation urbaine) s'élève à 463 882 validations (correspondances comprises) contre 459 080 en 2023.

Les lignes à vocations scolaire (en S) représentent 59,3% de la fréquentation totale, pour 40,7% sur les lignes régulières.

5 lignes de proximité connectées au réseau régional

Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis MOBILITÉ

Le Réseau CA2C

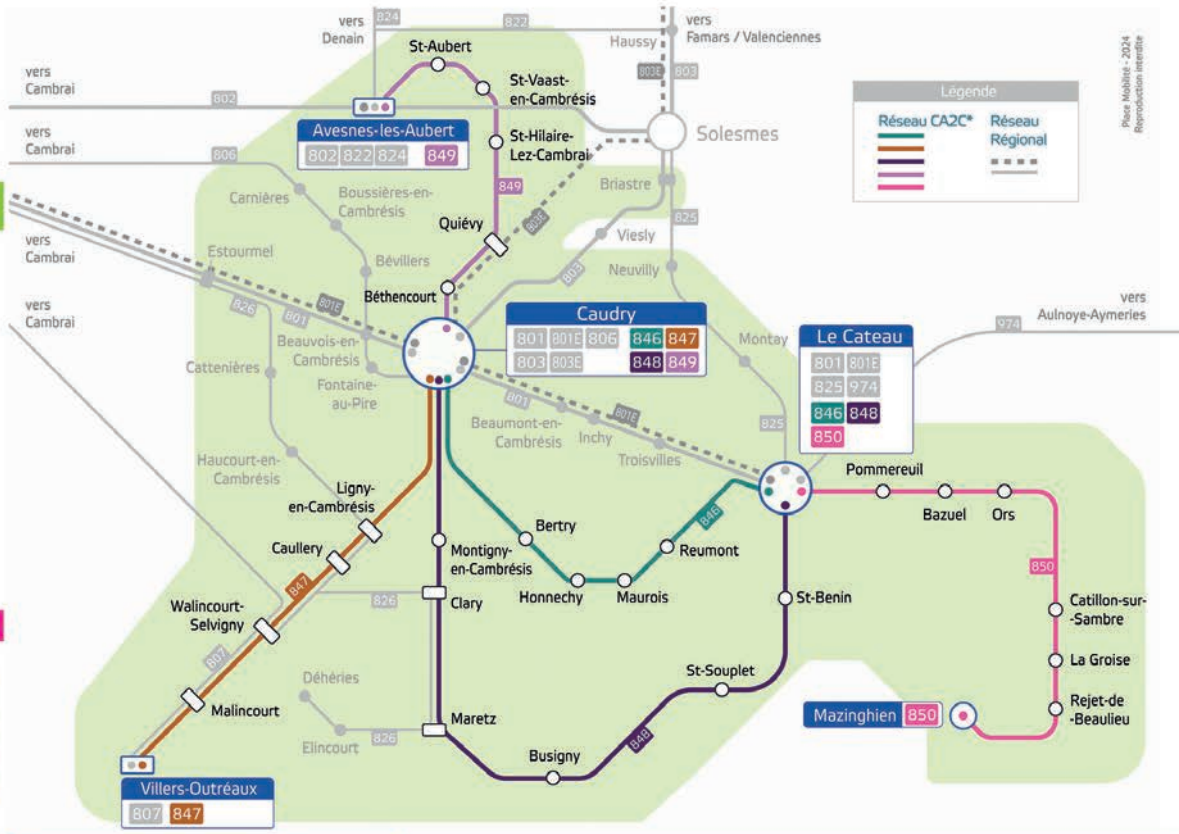
- **846** Caudry - Bertry - Le Cateau
- **847** Villers-Outréaux - Caudry
- **848** Caudry - Busigny - Le Cateau
- **849** Avesnes-les-Aubert - Caudry
- **850** Mazinghien - Le Cateau

* Des lignes scolaires complètent l'offre de lignes régulières du réseau (846S, 847S, 848S, 849S, 850S). Elles sont accessibles au public aux tarifs du réseau.
Flashez le QR code ci-dessous pour retrouver tous les horaires.

HORAIRES

Téléchargez les horaires de votre ligne sur le site arcenciel.hautsdefrance.fr

- fiches horaires
- calcul d'itinéraires
- infotrafic



Ticket Unité 1 €

Valable 2h - correspondances incluses - aller-retour interdit

Vente à bord · Rechargeable sur la e-boutique · Agence Commerciale

En cas d'un arrêté préfectoral interdisant la circulation de certains véhicules en application de l'article L223-2 du Code de l'Environnement, la durée de validité du titre peut être étendue à 1 jour.

GRATUITÉS

La gratuité est appliquée strictement aux cas ci-dessous. Le chargement d'un titre sur carte, même gratuit, est obligatoire pour voyager sur le réseau.

Toute l'année		Uniquement en vacances scolaires et week-ends		
Ayants-droit	QQ	Ayants-droit	QQ	Titre
Collégiens et Lycéens	Demande sur internet*	Jeunes - de 26 ans	○	Ticket unitaire ou abonnement
Étudiants boursiers	○○			
SécurITER	Demande sur internet*			
Enfants - de 4 ans	○○○			

1. Limité à 1 aller et retour par jour sur le circuit ou la ligne commerciale qui lui est affecté.

AUTRES TARIFS

Abonnements

Le début de validité des abonnements mensuels et annuels démarre à la 1ère validation à bord.

	mensuel	QQ	annuel	QQ
Tout public	30 €	○○	300 €	○○
Tarif réduit*	10 €	○○	100 €	○○

*Bénéficiaires : jeunes (-26 ans), séniors (+ 65 ans), catégories des bénéficiaires du tarif Coup de pouce, titulaires de la carte mobilité inclusion et leurs accompagnateurs, usagers des lignes routières mises en place en substitution des lignes ferroviaires en travaux sur lesquelles aucun train ne circule pendant plus de six mois.

Carte Pass Pass

pass pass

la carte PASS PASS pour voyager sur le réseau.
Demandez la dans votre agence à CAUDRY
1bis, rue Stephenson

1ère demande	gratuite
Duplicata	8.00 €

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

Rappel : où acheter les titres ?

La vente des titres s'effectue :

- Par le biais de l'agence de Caudry située 1 bis Rue Stephenson.

- Par le biais des dépositaires :

BAR TABAC LA CIVETTE : 1 Boulevard Paturle 59360 LE-CATEAU-CAMBRÉSIS

LE CRISTAL : 2 place Maurice Schuman 59400 CAMBRAI

« LE VINCENNES » à SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI

2024 - Année d'amélioration du service

L'année 5 de la délégation de service public s'inscrit dans la continuité de l'année 4, et met en évidence la poursuite de l'amélioration de la qualité de service.

Les efforts importants de recrutement de l'année 4 ont permis un retour définitif à la normale, permettant d'ajuster le réseau et ses courses au plus près de la réalité des parcours.

Nous ne déplorons que 22 courses non effectuées durant l'exercice, dont la majorité (68%) sont dues aux conditions météorologiques (épisode neigeux de janvier 2024).

La maintenance continue se traduit par un résultat concret : deux pannes seulement en cause première.

Nouveauté - Aide au permis B

Dans le cadre de sa compétence mobilité et de son projet de territoire, la CA2C a mis en place, depuis le 1er juin 2024, une aide de 300 € au permis B pour les jeunes de 17 à 25 ans résidant depuis au moins un an dans l'une des 46 communes de l'agglomération.

Accessible sans condition de ressources, ce dispositif facilite l'accès à la mobilité et soutient l'insertion des jeunes. L'aide est attribuée aux candidats ayant obtenu le code de la route et inscrits pour la première fois à l'examen pratique, dans une auto-école agréée du territoire. La demande s'effectue en ligne.

Au 31 décembre 2024, 126 dossiers ont été instruits dans le cadre du dispositif. Parmi eux, 12 ont fait l'objet d'un refus en raison de critères non respectés (auto-école située hors du territoire, dépassement des délais ou âge supérieur à 25 ans). ***114 demandes ont été validées et ont pu bénéficier de l'aide.***



Les conditions d'obtention de l'aide sont les suivantes :

- pas de condition de ressources ni de statuts ;
- être domicilié dans l'une des 46 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis depuis au moins un an ;
- avoir entre 17 et 25 ans inclus à la date de dépôt du dossier par le demandeur
- avoir réussi l'épreuve théorique (code) du permis de conduire B ;
- être inscrit pour la première fois à l'examen pratique du permis de conduire B ;
- être inscrit dans l'une des auto-écoles du territoire de la Communauté d'Agglomération agréées par la Préfecture de Département.
- avoir été convoqué à l'examen pratique depuis moins d'un mois à la date de transmission de ton dossier complet.

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

MARCHÉS PUBLICS



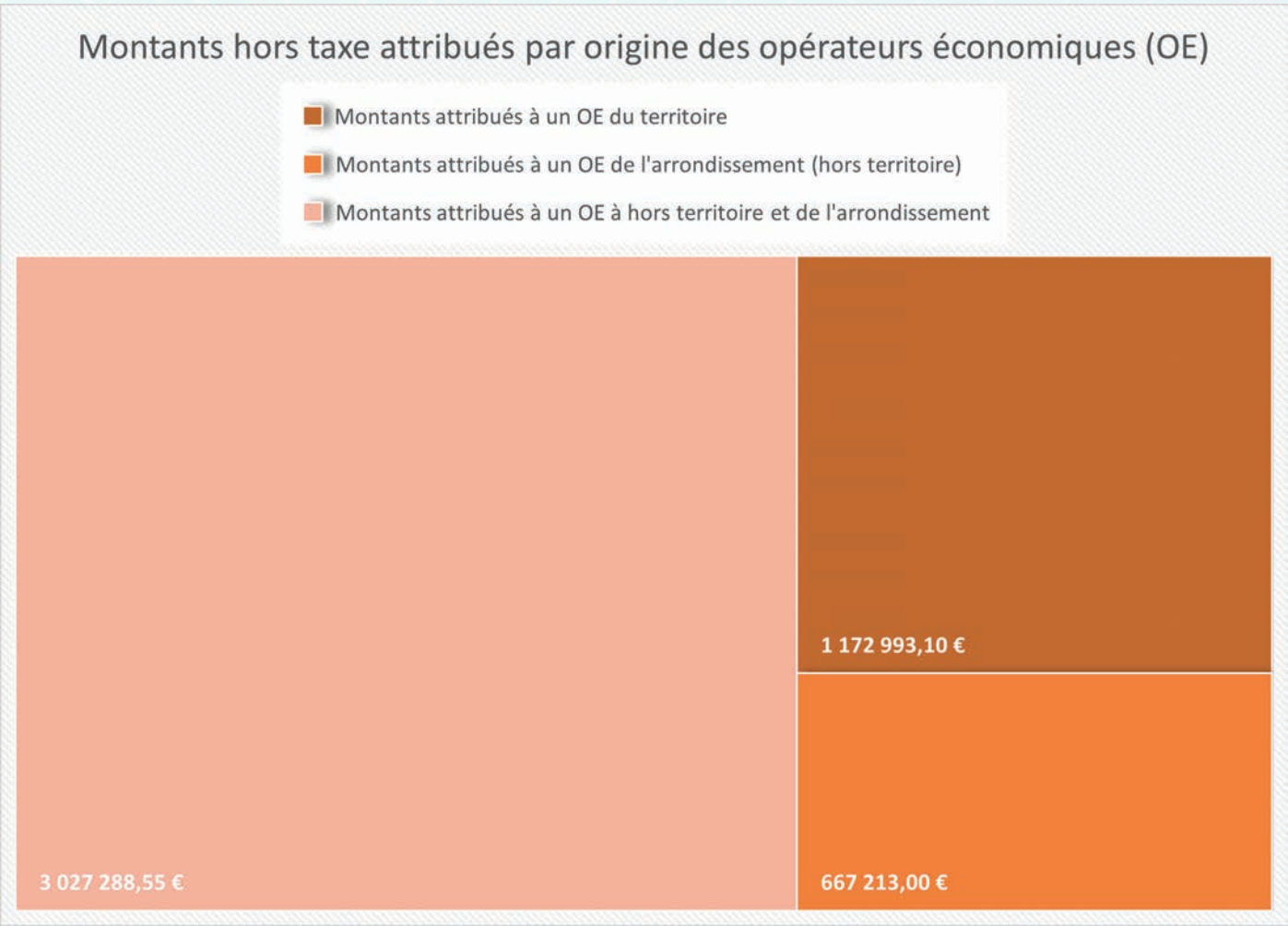
Bilan 2024

14
consultations
12 en 2023

4,9 M d'€ HT
de montants contractualisés
2,9 M d'€ HT en 2023

22
candidats déclarés titulaires
14 sont de l'arrondissement et 8 issus du territoire

1,173 M d'€
ont été attribués aux entreprises du territoire



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

La publication des données essentielles

Les acheteurs publics, dont les communes et les établissements public de coopération intercommunale, sont soumis à l'obligation de publication des données essentielles de leur contrat public supérieur ou égal à 25 000 € HT. Au-delà d'un montant de 40 000 € HT, les acheteurs sont tenus de publier les données essentielles de leur marché et de leur concession sur le portail national des données ouvertes : https://www.data.gouv.fr/fr/

Pour les marchés compris entre 25 000 et 39 999 € HT, les acheteurs publics peuvent uniquement publier les données suivantes :
- L'objet du marché ;
- Le montant euro hors taxe total, modification susceptible comprise et pour toute la durée (renouvellement compris) ;
- La durée totale renouvellement compris ;
- Le nom de l'attributaire ;
- Le code postal de l'attributaire, ou son pays d'origine sinon.

Ces données doivent être publiées dans un tableau annuel durant le premier trimestre suivant l'année concernée.

Pour les marchés publics supérieurs à 40 k € HT, les acheteurs publics sont tenus de publier l'ensemble des données suivantes :
- Caractéristique et identité de l'acheteur (SIRET, nom et s'il s'agit d'un groupement de commande) ;
- Caractéristique du marché (nature, objet, technique d'achat, lieu d'exécution, considérations sociales et/ou environnementales, nomenclature communautaire) ;
- Procédure de passation et nombre d'offres reçues ;
- Durée totale renouvellement compris ;
- Identification du titulaire ;
- Données financières.

L'ensemble de ces informations sont inscrites en annexe 15 du code de la commande publique. Elles doivent être publiées dans les deux mois à compter de la date de notification du marché sur le site data.gouv.fr.

Les données de la Communauté d'Agglomération sont accessibles via le lien suivant :

https://www.data.gouv.fr/fr/organizations/communaute-dagglomeration-du-caudresis-et-du-catesis/

Tableau des seuils

Montant au-delà duquel les marchés sont conclus par écrits	25 000 € HT
Montant au-delà duquel les marchés peuvent être conclus sans publicité, ni mise en concurrence préalables	40 000 € HT
Montants au-delà desquels l'acheteur est soumis à une procédure adaptée	
Modalité de publicité librement adaptée aux besoins de l'acheteur	40 000 € HT
Avis de marché publié au BOAMP ou dans un journal d'annonces légales	90 000 € HT
Montant au-delà desquels l'acheteur est soumis à une procédure formalisée	
Fournitures et services	221 000 € HT
Travaux	5 538 000 € HT

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

MARCHÉS PUBLICS

Commission d'appel d'offres



À la demande du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, la Commission d'Appel d'Offres se réunit pour donner un avis quant à l'attribution des marchés publics à procédure adaptée (MAPA) et attribuer les appels d'offres (marché public dont les montants sont supérieurs aux seuils communautaires).

En 2024, la CAO, présidée par M. Fabrice BACCOUT, a :

rendu les avis suivants :

Le 10 Juin — Attribution du marché subséquent n°01 de travaux de voiries pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis – zone d'activité de la vallée d'Hérie à Caudry (59540) à DESCAMPS TP et du marché public à procédure adaptée de fournitures d'un tracteur agricole pour la CA2C à NORD AGRI ;

Le 5 septembre — Attribution du MAPA pour la fourniture d'un tracteur pour les chemins de randonnée pour la Communauté d'Agglomération à la société NORD AGRI ;

Le 10 septembre — Attribution du marché public passé en procédure adaptée de travaux de construction d'une crèche en bâtiment modulaire à Walincourt-Selvigny (59127) pour la CA2C aux sociétés DESCAMPS TP (lot n°1 – VRD) et DASSÉ (lot n°2 – bâtiment modulaire) ;

Le 2 octobre — Attribution de l'accord-cadre à bons de commande passé en procédure adaptée de fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) pour les services techniques de la CA2C aux sociétés EQUIPEX (lot n°1 – EPI) et PRUVOT FAUCON (lot n°2 – EPI espace vert) ;

Le 8 octobre — Attribution de l'accord-cadre à marchés subséquents passé en procédure adaptée de services de maintenance des plateaux sportifs pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis à la société AGORESPACE ;

Le 23 octobre — Attribution de l'accord-cadre à bons de commande passé en procédure adaptée de Travaux et de fournitures pour le développement et la maintenance du parc d'éclairage public de la CA2C aux sociétés SATELEC (lot n°1 – travaux réseaux d'éclairage public) et VALMONT (lot n°2 – fournitures nécessaires à l'entretien et au développement du réseau d'éclairage public) ;

Le 16 décembre — Attribution du marché public de travaux passé en procédure adaptée pour la rénovation énergétique du siège communautaire situé à Beauvois-en-Cambrésis aux sociétés STYL'FAÇADE (lot n°1 – Gros œuvre), NORMAND CONSTRUCTION (lot n°2 – Couverture), SOBATAL (lot n°3 – menuiseries extérieures), EIN (lot n°4 – Électricité), DOUAY COLLINSE (lot n°5 – Plomberie sanitaire) et DESCAMPS TP (lot n°6 – VRD).

attribué deux appels d'offres :

L'un portant sur un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture d'abribus (lot n°1 réservé aux communes adhérentes) et de poteaux d'arrêt (lot n°2 réservé à la Communauté d'Agglomération) pour le groupement de commande de la CA2C attribué à la société URBANÉO ;

L'autre portant un accord-cadre à bons de commandes pour le service de transport collectif pour les trajets scolaires vers ENI (lot n°1), culturels (lot n°2) et professionnels (lot n°3) attribué à la société PLACE MOBILITÉ.

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

PETITE ENFANCE

Les chiffres clés



5
structures
2 EAJE*, 2 micro-crèches et
1 halte garderie itinérante

4
relais
petite enfance

498 207 €
montant du concours
financier de la CA2C

345
assistantes maternelles
dénombrées
Source CAF

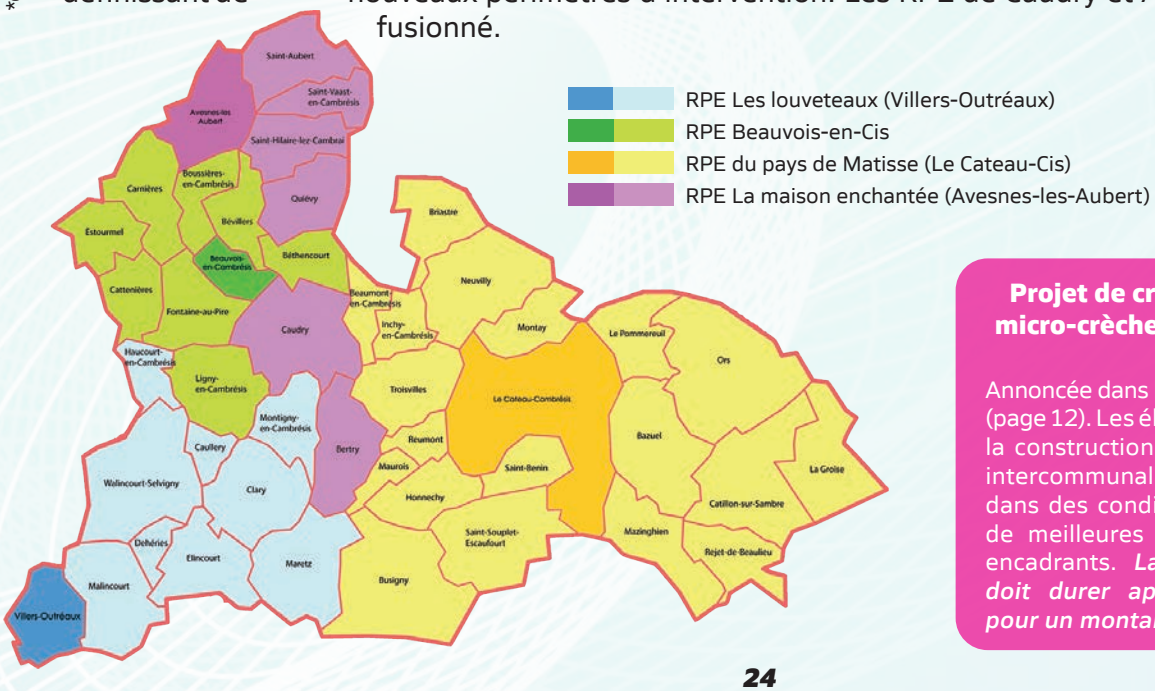
Un maillage complet

La petite enfance est une compétence issue de la fusion entre la communauté du pays de Matisse et celle du Caudrésis en 2010. Cet item très important pour le territoire est soutenu activement et principalement par la caisse d'allocation familiale (CAF) et la mutualité sociale agricole (MSA).

La CA2C compte plusieurs structures qui sont gérées par des associations : la maison enchantée pour la crèche de Caudry, la micro-crèche d'Avesnes-les-Aubert et la halte-garderie itinérante, les enfants du pays de Matisse pour celle du Cateau-Cambrésis et familles rurales pour la micro-crèche de Walincourt-Selvigny.

Un vaste réseau de relais petite enfance complète l'offre et permet un maillage complet du territoire (voir carte ci-dessous). En 2023, l'exécution du plan d'actions de la Convention Territoriale Globale (CTG) a permis d'équilibrer le nombre d'assistantes maternelles des Relais Petite Enfance (RPE) de la CA2C en définissant de nouveaux périmètres d'intervention. Les RPE de Caudry et Avesnes-les-Aubert ont fusionné.

*établissements d'accueil des jeunes enfants



Projet de création d'une nouvelle micro-crèche à Walincourt-Selvigny

Annoncée dans la rubrique « grands projets » (page 12). Les élus de la CA2C ont décidé de la construction de ce nouvel équipement intercommunal afin d'accueillir les enfants dans des conditions optimales et donner de meilleures conditions de travail aux encadrants. ***La réalisation des travaux doit durer approximativement 5 mois pour un montant d'environ 810 000 €.***

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

HABITAT

Les chiffres clés



30 287
logements recensés sur le territoire.

11 %
de logements vacants dont la moitié de plus de 2 ans.

690
demandes de permis de louer instruites. 659 acceptées - 31 refusées

Élaboration du Plan Local de l'Habitat et de l'Habité (PLHH)

Depuis la prise de compétence habitat, la politique de l'habitat de la CA2C a connu une forte montée en puissance pour mieux accompagner les parcours résidentiels des ménages de l'agglomération. Cette politique structurante est orchestrée à travers un outil de planification : le PLH.

L'objectif est de répondre aux besoins en logement de la population, en tenant compte des spécificités locales et des enjeux sociaux, économiques et environnementaux du territoire.

Le PLH1 2017-2022 a fait l'objet d'une prorogation jusqu'en 2024.

Le PLH2 (2025-2031) se veut être un Plan Local de l'Habitat et de l'Habité (PLHH) reposant sur une démarche coconstruite entre les différents acteurs (46 communes de l'intercommunalité, Département, Bailleurs sociaux, CAF, ARS... avec l'appui d'une équipe d'urbanistes et de spécialistes de l'habitat) qui s'inscrit dans un nouveau contexte marqué par des évolutions législatives récentes portant sur le changement climatique et la hausse du coût de l'énergie, avec des conséquences à prendre en compte sur les logements et les habitants du territoire.

Le processus d'Élaboration du nouveau PLHH

L'élaboration du PLHH est menée en plusieurs étapes clés, impliquant une approche participative et collaborative :



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

HABITAT



Lancement de la procédure d'élaboration du deuxième PLHH de la CA2C : le 14/03/2022

Phase de Diagnostic et d'Études Préalables : 2022/2023

- Réalisation d'un diagnostic territorial pour évaluer les besoins en logement, l'offre existante, et les dynamiques démographiques et économiques.

- Identification des enjeux et des objectifs stratégiques.

Élaboration du Projet de PLHH : 2024

- Définition des orientations stratégiques et des actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins identifiés :

Orientation 1 : Un logement digne et confortable pour l'ensemble de la population

Orientation 2 : Rééquilibrer l'offre de logements entre pôles urbains et communes rurales

Orientation 3 : Développer l'offre de logements grâce au support de l'existant

Orientation 4 : Mieux coopérer au service du territoire et de ses habitants

- Rédaction du document du PLH, incluant les objectifs, les programmes d'actions, et les modalités de suivi et d'évaluation.

Premier Arrêt du Projet de PLHH le 17/12/2024

- Présentation du projet de PLH au conseil communautaire pour validation des orientations et des actions proposées.

- Consultation des Personnes Publiques Associées pour avis sur le projet dans un délai de 2 mois (DDTM, PETR du Pays du Cambrésis, Département du Nord et les communes du territoire)

Perspectives :

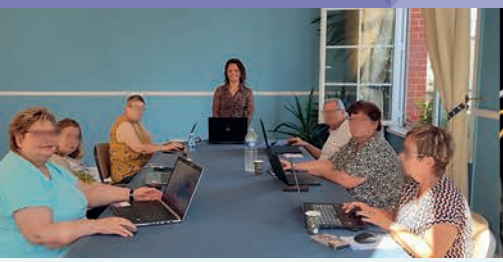
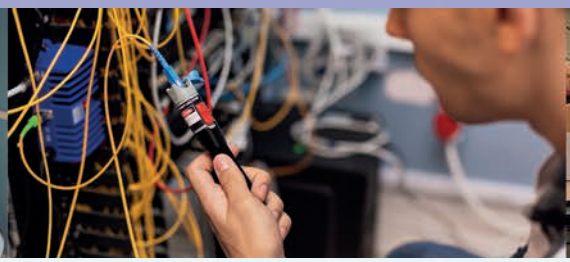
En 2025, la procédure suivra son cours afin d'aboutir à l'adoption du PLHH 2025-2031.

Les documents relatifs au PLHH sont consultables sur le site internet de la CA2C:
www.caudresis-catesis.fr/competences/habitat/plan-local-de-l-habitat-et-de-l-habite-plhh.html)

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

NUMERIQUE

Les chiffres clés


35 120
prises optiques installées dans les foyers et entreprises de la CA2C

1 053 600 €
de participation de la CA2C pour le déploiement du réseau fibre

10
conseillers numériques sont déployés sur le territoire de la CA2C

1040
participants aux 219 ateliers proposés par la conseillère numérique

Le numérique pour tous

À l'issue du déploiement d'envergure du réseau fibre (35 120 prises installées), les élus communautaires ont pu élargir leur réflexion à d'autres enjeux, tels que la réduction de la fracture numérique.

Pour répondre à cette problématique, et avec le soutien de l'État à travers le dispositif France Services, la CA2C a recruté une conseillère numérique.

Sa mission consiste à :
- accompagner les usagers dans la découverte et la prise en main du numérique (ordinateur, tablette, smartphone),

- favoriser leur autonomie dans l'utilisation des outils numériques,

- jouer un rôle de personne-ressource sur toutes les questions liées au numérique.

Concrètement, ses interventions sous forme d'ateliers se déroulent dans plusieurs communes. Les usagers représentés par une écrasante majorité de plus de 60 ans (95 %). Une attention particulière sur la prévention des dangers d'internet (tentative d'arnaque, intimidation, etc.) et l'identification des menaces cybercriminelles sont aussi au cœur des enseignements.

En 2024, 219 ateliers d'accompagnement numérique ont été animés sur ces neuf communes, pour un total de 1040 participants, soit entre 100 et 120 personnes formées chaque mois en moyenne. Ces ateliers, d'une durée de deux heures chacun, sont organisés entre 2 et 4 fois par mois selon les communes

À savoir que la CA2C travaille en collaboration avec les différents centres sociaux du territoire sur cette thématique. Ces derniers ont également recruté des conseillers numériques. Une concertation a permis de définir un maillage du territoire de manière à couvrir toutes les zones blanches en termes d'accompagnement numérique.

Les usages numériques sont une réalité incontournable pour le territoire de la CA2C. La communauté d'agglomération s'engage à favoriser leur développement pour que tous les habitants puissent en bénéficier.

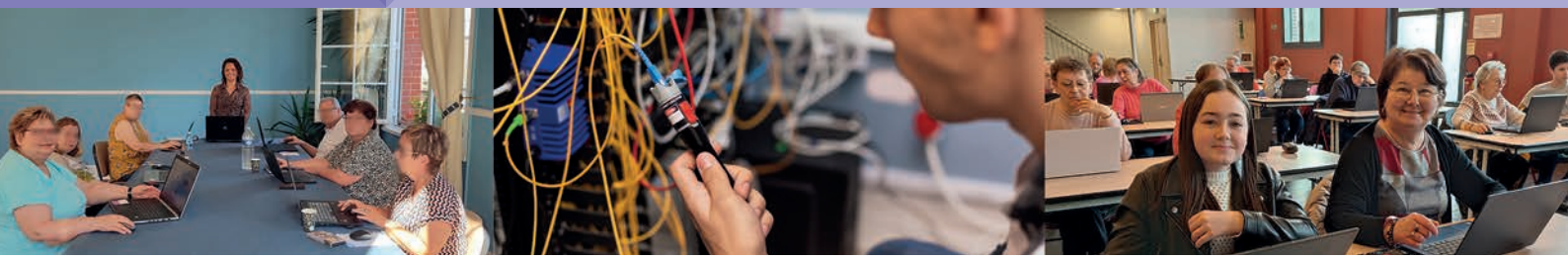




communication sur les ateliers numériques

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

Les événements 2024



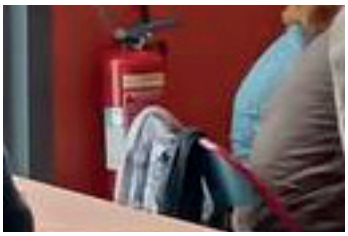
En parallèle des ateliers, l'année 2024 a aussi été marquée par l'organisation de 5 animations numériques intercommunautaires, en partenariat avec Quentin Rezgui de La Maison du Numérique de Le Cateau.

Ces événements ont permis de valoriser le numérique sous un angle ludique, inclusif et fédérateur :

La Grande Dictée Numérique – 28 février 2024




Le Quizz Numérique des Savants – 18 avril 2024

La Fête de la Musique Connectée – 19 juin 2024




Les JO numériques pendant la Semaine Bleue Octobre 2024




Le Blindtest Numérique – 19 décembre 2024




Ces moments festifs ont permis :

- D'aborder le numérique de manière conviviale et créative

- De favoriser la mixité intergénérationnelle et intercommunautaire

- De décloisonner les territoires ruraux à travers des projets pédagogiques attractifs

- De créer des espaces de partage, de lien social et de valorisation des compétences

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

CADRE DE VIE

les chiffres clés







2
sites de services techniques (basés au Cateau-Cis et Caudry) sont nécessaires pour couvrir le territoire

48
agents ont travaillé pour la CA2C dont 28 titulaires et 20 contractuels

28
véhicules mobilisés quotidiennement par les différentes brigades

2,8 M €
d'investissement dans le cadre de vie (charges + matériels)

Les missions

Les équipes des espaces verts assurent des missions variées : taille, débroussaillage, élagage, plantations (arbustes, vivaces, arbres, fleurs), création de massifs et de pelouses, abattage et dessouchage, ainsi que nettoyage, désherbage et bêchage. Le service dispose également de tracteurs équipés d'un bras faucheur et d'un gyrobroyeur.

La brigade du patrimoine effectue de petits travaux et apporte son soutien aux équipes communales lors des chantiers. Elle intervient également dans la restauration du patrimoine communal, comme les monuments aux morts ou les abords des cimetières.

Le service peinture intervient principalement dans le marquage routier (passages piétons, stops, etc.). À la demande de certaines communes, ses agents peuvent également être mobilisés pour repeindre des bâtiments communaux (salles de classe, de cérémonie, etc.).

Le service d'éclairage public, composé de 4 agents, assure des tournées quotidiennes dans l'ensemble des communes membres. Leur mission consiste à entretenir les 10 000 points lumineux et à moderniser le parc en remplaçant les anciens luminaires par des équipements LED.

Les chemins de randonnée sont entretenus toute l'année par une équipe de 3 agents. En plus de l'entretien, ils réalisent divers aménagements et veillent à la préservation de la nature, notamment en procédant au ramassage de nombreux dépôts sauvages.

Le bilan

30 KM
de taille et d'élagage

304
passages du bras faucheur, gyro et débroussaillage

8000 M²
de surface d'entretien sur les sites communaux

18
interventions dans les communes : Travaux de rafraîchissement de bâtiments communaux, petits chantiers de maçonnerie, diverses réparations (clôture, murs, etc.)

22
interventions dans les communes : écoles, mairies, monuments aux morts, bâtiments communaux, etc.

8
tonnes de peinture blanche utilisées pour sécuriser les rues du territoire

37
communes sont intégralement équipées de luminaires LED

500
armoires électriques sont régulièrement entretenues et mises en conformité

17
chemins de randonnée

147 KM
de chemins de randonnée

42 M³
de dépôts sauvages évacués

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Un service unique dans la région

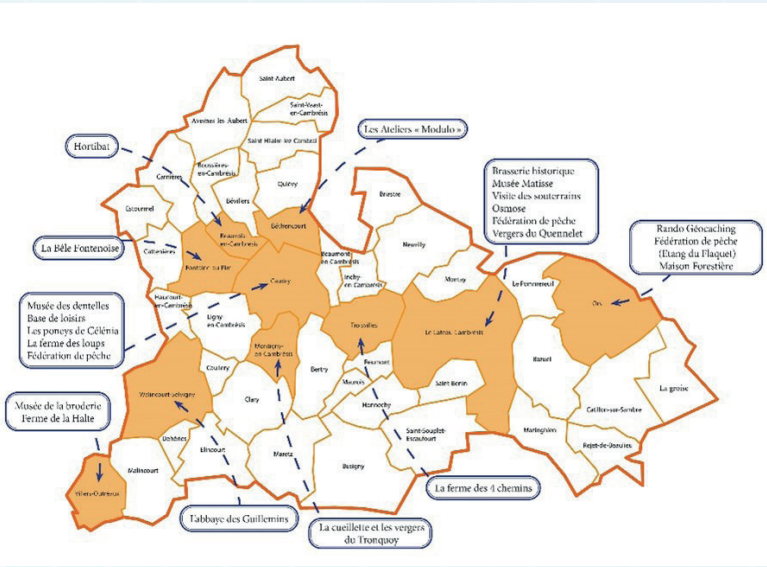
Le service des actions scolaires occupe une place essentielle auprès des écoles primaires du territoire.

Sa mission consiste à élaborer, proposer et coordonner un programme d'animations et de sorties culturelles à destination des établissements élémentaires et maternels, en concertation avec les inspections académiques.

Ce dispositif, inédit à l'échelle régionale, illustre la volonté des élus de garantir à tous les élèves un accès privilégié à la culture et au patrimoine, tout en valorisant les ressources locales. Animé par une médiatrice, le service conçoit et déploie ce programme en s'appuyant sur un large réseau de partenaires, qu'ils soient institutionnels (musées) ou issus du secteur privé (apiculteurs, experts scientifiques, fermes pédagogiques).

Un volet prévention, particulièrement apprécié, propose le prêt et l'installation de deux pistes d'éducation routière ainsi qu'une exposition sur les risques domestiques. Par ailleurs, une formation « Apprendre à porter secours » est dispensée à l'ensemble des élèves de CM1 et CM2.

Enfin, le service encourage la lecture en mettant à disposition des élèves plusieurs ouvrages tout au long de l'année scolaire.



Un programme articulé en 4 axes + 2 volets

Patrimoine local

Nature

Arts

Sciences

Prévention

Lecture





Les chiffres clés

86 250 € de budget

24 000 ouvrages livrés dans les écoles

24 animations en classe

34 écoles ont travaillé sur l'expo MAIF

325 classes **6 464** élèves

1 055 élèves ont reçu une formation de secourisme

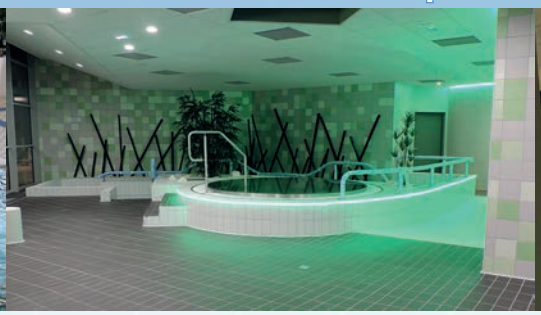
297 sorties pédagogiques

44 écoles ont demandé la piste d'éducation routière

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

LES ESPACES NAUTIQUES INTERCOMMUNAUX

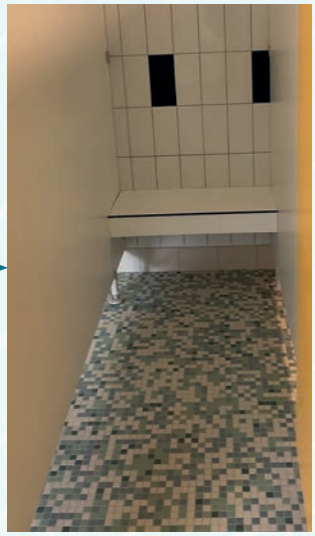
Des travaux d'ampleur


Rénovation du site du Cateau-Cambrésis

Après la réouverture du site de Caudry en début d'année 2023. La Communauté d'Agglomération a financé la rénovation du site du Cateau-Cambrésis.

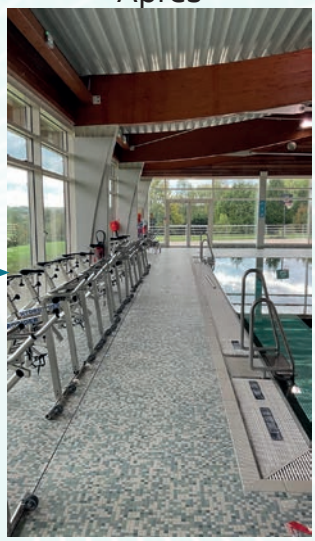
Depuis l'ouverture du centre aquatique du Cateau-Cambrésis à l'été 2013, les services communautaires constataient une détérioration prématurée de la résine recouvrant les plages des bassins et de l'espace sportif. La résine présentait une absence d'étanchéité entraînant des décollements et de la moisissure. Les services communautaires ont sollicité à de nombreuses reprises la société, ayant assuré la pose, qui par le biais de son assureur a accepté le versement d'une indemnité à hauteur de 102 000 euros.

Avant Après

Dans un souci de confort de nos usagers, mais aussi pour faciliter le travail des équipes d'entretien, la Communauté d'Agglomération a fait réaliser des travaux afin de retirer la résine pour la remplacer par du carrelage.

Le site DUO LE-CATEAU a été fermé au public du 12 août au 4 octobre 2024 – période de vidange incluse. Lors de la fermeture, le délégataire, Récréa, et la Communauté d'Agglomération en ont profité pour réaliser des travaux complémentaires, tels que le remplacement du sol des vestiaires grands-publics.

La Communauté d'Agglomération a investi 280 000 euros pour embellir le site DUO du Cateau-Cambrésis. Les plages autour des bassins et l'espace bien-être mettent à l'honneur une mosaïque fabriquée à Lomme par la société WINCKELMANS. La société CRM, basée à Proville, a été retenue pour réaliser l'ensemble des travaux.




Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

LES ESPACES NAUTIQUES INTERCOMMUNAUX

Activités 2024

Accueil des élèves des établissements primaires - Financement intercommunal

La CA2C a financé 14 526 entrées à l'ENI du Cateau et 14 820 entrées à celui de Caudry. 8 à 10 classes par semaine se rendent dans l'un des deux établissements nautiques. L'intercommunalité accompagne l'ensemble des établissements primaires dans l'apprentissage de la nage à la fois par le biais du délégataire chargé de l'exploitation des sites (40 000 €) et par le financement des transports (80 000 €) des écoles vers les deux ENI.



La natation scolaire nécessite un encadrement des élèves renforcé assuré par les enseignants et les éducateurs aquatiques, qui peuvent être assistés par des bénévoles agréés.

Accueil des élèves des établissements secondaires – Financement propre



L'ensembles des établissements du secondaire peuvent être accueillis sur les deux sites. Le financement de l'apprentissage de la natation est à la charge des établissements eux-mêmes.

En 2024, le collège Jean Rostand et le lycée Camille Desmoulins du Cateau-Cambrésis ont bénéficié de 1 737 entrées. Les collèges Jacques Prévert à Caudry et François Villon à Walincourt-Selvigny, ainsi que le lycée Jacquart ont financé 4 081 entrées au site de Caudry.

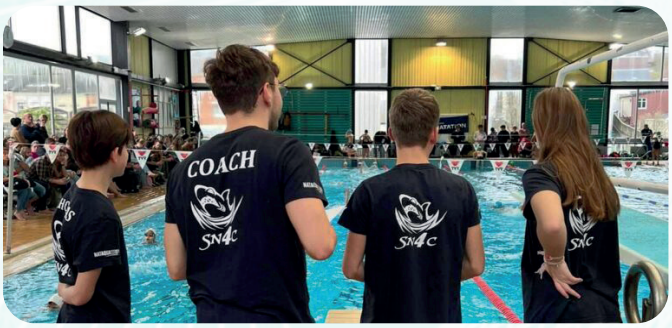
Des établissements scolaires hors du territoire ont souhaité se rendre au site du Cateau pour 745 entrées.

Académie du savoir nager – Dispositif Récréa, délégataire chargé de l'exploitation des ENI

En complément de l'accueil des élèves des établissements scolaires, le délégataire chargé de l'exploitation des deux ENI propose aux usagers dès 6 mois l'accès à l'Académie du savoir nager, afin de permettre à chaque enfant et adulte de se sentir en sécurité, de devenir autonome pour aller vers le plaisir du milieu aquatique puis d'accéder à une culture sportive et aquatique.



Accueil des associations sportives – Soutien à la SN4C



Au sein des deux complexes, des locaux sont mis à disposition du club pour entreposer le matériel. Ils bénéficient également de l'accès aux vestiaires collectifs. Ils disposent de quatre demi-journées pour privatiser le complexe afin d'organiser des compétitions ou des événements, ainsi que de créneaux quotidiens financés par la CA2C à hauteur de 30 000 € pour l'année 2024.

L'exploitant des sites a comptabilisé 1 529 entrées pour Caudry et 2 316 pour Le-Cateau-Cambrésis.

Les chiffres clés

170 672
entrées cumulées
sur les deux sites

120 000 €
financés par la CA2C pour les écoles
en faveur l'apprentissage de la natation

2
espaces nautiques
pour 65 000 habitants

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

CRÉMATORIUM

Les chiffres clés



1 014
crémations réalisées

51
dispersions au jardin du souvenir

72 ans
Moyenne d'âge des défunts
57,5 % sont des hommes
42,5 % sont des femmes

50
entreprises de pompes funèbres travaillent avec le crémarotrium

Un équipement unique



Situé à Caudry, le Crématorium du Caudrésis et du Catésis (3C) est le seul équipement de crémation dans l'arrondissement du Cambrésis (116 communes). Il propose (depuis 2014) ses services à toutes les familles quelle que soit la confession et dans le respect des choix du défunt et de ses proches. C'est un équipement complet permettant aux agents d'accueillir les familles endeuillées dans des conditions dignes et intimes.

L'équipe est composée de :
- Stéphanie Denhez - directrice,
- Vanessa Locufier - maîtresse de cérémonie
- Anthony Léger - technicien de crémation.







98 %
Le taux de satisfaction reste identique à l'année dernière

2
Le crématorium dispose de deux salons funéraires (Lilas et Muguet)

1
Le jardin du souvenir est un espace dédié à la dispersion des cendres, c'est un lieu de consolation pour les familles endeuillées

Évolution des crémations depuis l'ouverture du crématorium

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
785	628	748	718	756	1142	1079	937	990	1014

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

GENS DU VOYAGE

Les chiffres clés

2
aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire

32
emplacements avec blocs sanitaires

87,5 %
Taux d'occupation
100 % sur le site de Caudry
75 % sur le site du Cateau-Cis

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis exerce, au titre de ses compétences obligatoires, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage. Conformément au schéma départemental et aux dispositions réglementaires, cette mission vise à garantir des conditions de stationnement adaptées et sécurisées pour les familles itinérantes, tout en assurant une répartition équilibrée de l'accueil sur le territoire.

Deux aires d'accueil à Caudry et au Cateau-Cambrésis, implantées sur le territoire communautaire, dispose de 16 emplacements (chacune) équipés de branchements à l'eau, à l'électricité et d'installations sanitaires conformes aux normes en vigueur (accès PMR).

En 2024, les deux équipements ont enregistré un taux moyen d'occupation de 87,5 %, traduisant une utilisation régulière et adaptée aux besoins exprimés. La gestion quotidienne (entretien, suivi technique, accompagnement administratif des familles) par deux régisseurs a permis d'assurer la continuité et la qualité du service rendu.

Bureau d'accueil du site de Caudry



Exemple Tarifs :
(site de Caudry)

0,20 € K/wh

Abonnement : 48 cts /jour
consommation 4,75 € /M³

1,2 €/jour/emplacement

Sanitaires (douche/wc) - site de Caudry



Vue sur le site du Cateau-Cis



plan satellite du site du Cateau-Cis



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

FONDS DE CONCOURS

Un acte de solidarité


Image : Drone - hauts-de-France

Les fonds de concours constituent un levier de soutien financier de plus en plus mobilisé au sein des intercommunalités, au service de la solidarité territoriale. La Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) a réaffirmé sa volonté de maintenir et de renforcer ce dispositif lors du conseil communautaire du 7 mars 2023.

Ce mécanisme vise à accompagner les projets d'investissement portés par les communes membres, dans une logique de coopération et d'équité territoriale.

Les fonds de concours sont structurés autour de deux axes thématiques :

Volet 1 : Projets d'intérêt local
Une enveloppe annuelle de 300 000 € est dédiée à ce volet. Le montant attribué à une commune ne peut excéder 40 000 €.

Volet 2 : Projets en faveur du développement durable
Ce second axe bénéficie d'une dotation annuelle de 200 000 €, avec une aide plafonnée également à 40 000 € par commune.

L'ensemble des communes membres de la CA2C sont éligibles à ces fonds, à l'exception de Caudry, Le Cateau-Cambrésis et Avesnes-les-Aubert pour le volet 2, ces collectivités bénéficiant d'autres dispositifs spécifiques de soutien financier.

Vous trouverez, dans les pages suivantes, un tableau récapitulatif des fonds de concours attribués aux communes du territoire.

VOLET 1 — *Soutien aux investissements*

- Construction, aménagement ou réfection d'équipements sportifs ou culturels
- Construction, aménagement ou réfection de bâtiments communaux
- Valorisation des espaces publics
- Réhabilitation ou mise en valeur du patrimoine
- Réhabilitation ou mise en valeur du patrimoine naturel (parcs et jardins)

VOLET 2 — *Développement durable*

- Cantines scolaires des écoles publiques primaires (valorisation produits frais, réduction du gaspillage, etc.)
- Transition écologique et rénovation énergétique des bâtiments publics
- Restauration écologique pour la préservation et la valorisation des territoires

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

FONDS DE CONCOURS

Projets soutenus en 2024

Bazuel
Rénovation chemins communal 3350 €
Rénovation chemins bécquérieux 14 604 €
Changement chaudière bâtiment communal 2 360 €

Beaumont-en-Cambrésis
Pose d'un colombarium et jardin du souvenir 3 443 €

Beauvois-en-Cambrésis
Perméabilisation de trottoirs 19 228 €

Bertry
Installation de pannneaux photovoltaïques 20 000 €

Béthencourt
Rénovation énergétique salle Juste Collery 18 120 €

Bévillers
Enfouissement des réseaux 20 000 €

Boussières-en-Cambrésis
Création d'une aire de jeux 9 347 €

Briastre
Rénovation coin des mamans 15 121 €
Travaux bâtiment scolaire 1 100 €
Travaux salle Aragon 2 828 €
Acquisition tracteur 17 000 €
Travaux bâtiment scolaire 3 000 €

Busigny
Menuiserie école + suppression ilots de chaleur 20 000 €

Catillon-sur-Sambre
Travaux de voirie route du bois de l'abbaye 5 770 €
Accessibilité PMR Banque d'accueil 11 499 €

Cattenières
Installation LED, école 2 731 €
Changement chauffage bâtiment scolaire 3 837 €

Dehéries
Création trottoir 10 061 €
Création de noue 6 000 €

Estourmel
Rénovation toiture de l'église 6 455 €
Diminution de produit phytosanitaire 6 717 €

Fontaine-au-Pire
Rénovation énergétique mairie 1 945 €

Haucourt-en-Cambrésis
Acquisition de jeux sportifs 3 097 €
Aménagement extérieur - Salle des fêtes 4 530 €

Inchy
Réhabilitation de la mairie 15 158 €

La Groise
Acquisition d'un tracteur 6 420 €
Amélioration performance énergétique des bâtiments communaux 13 579 €

Le Pommereuil
Réfection du plafond de la salle des fêtes et mise aux normes électriques 10 000 €

Ligny-en-Cambrésis
Réhabilitation énergétique Club des ainés 20 000 €
Création d'un parking du foyer des ainés 20 000 €

Marois
Travaux rénovation coin des mamans 10 964 €
Remplacement portes école 6 241 €
Rénovation thermique et acoutique salle des fêtes 3 060 €

Mazinghien
Travaux de réfection de toiture 5 244 €

Montay
Remplacement des fourneaux - Salle des fêtes 1 467 €
Raccordement réseau d'assainissement - école 1 220 €

Montigny-en-Cambrésis
Aménagement aire de jeux 8 175 €
Réfection de la couche de roulement 11 825 €

Neuvilly
Remplacement chauffage - Salle des fêtes 8 729 €

Ors
Chaufferie bois déchiqueté 20 000 €

Quievy
Rénovation énergétique groupe scolaire 20 000 €

Rejet-de-Beaulieu
Rénovation énergétique école et garderie 20 000 €

Saint-Aubert
Passage en LED 3 277 €

Saint-Benin
Aménagement de l'église et de ses abords 16 890 €

Saint-Vaast-en-Cambrésis
Rénovation moulin 20 000 €
Rénovation éclairage LED moulin 7 852 €

Troisvilles
Rénovation moulin 20 000 €
Rénovation éclairage LED moulin 7 852 €

Villers-Outréaux
Acquisition d'un tracteur tondeuse 18 833 €

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

FONDS DE CONCOURS

Projets soutenus 2022 - 2023

Avesnes-les-Aubert

Rénovation façade école	12 949 €
Aménagement - locaux de gendarmerie	19 124 €



Avesnes-les-Aubert - Locaux gendarmerie

Bazuel

Remplacement menuiserie écoles	3 712 €
Achat broyeur accotement	2 288 €
Remplacement menuiserie école 2e phase	2 772 €

Beaumont-en-Cambrésis

Matériel de désherbage	2 735 €
Installation d'un chauffage central en mairie	5 457 €

Beauvois-en-Cambrésis

Mises aux normes du foyer rural	20 000 €
Acquisition d'un tracteur	20 000 €
Déploiement de LED au centre social	770 €

Bertry

Création d'un local intergénérationnel	20 000 €
Construction - maison de santé	30 000 €
Rénovation de la place Fievet	20 000 €

Béthencourt

Aménagement entrée de village	20 000 €
Création d'un arboretum	20 000 €
Mises aux normes d'un bâtiment communal	20 000 €
Éclairage LED pour l'école communale	1 880 €
Rénovation énergétique salle Collery	18 120 €


Béthencourt - Création arboretum


Béthencourt - Aménagement village

Bévillers

Construction d'un atelier communal	20 000 €
Rénovation de la toiture de l'église	20 000 €
Enfouissement des réseaux	20 000 €


Bévillers - Rénovation toiture église


Bévillers - Construction atelier communal

Boussières-en-Cambrésis

Remplacement chauffage bâtiment	3 250 €
Rénovation de la toiture de la salle des fêtes	6 432 €

Briastre

Rénovation du coin des mamans	20 000 €
Réfection du plafond du restaurant scolaire	6 032 €

Busigny

Construction maison de santé	30 000 €
Réfection du restauration scolaire	20 000 €
Création d'une agence postale	20 000 €

Carnières

Mise en sécurité de la salle de sport	20 000 €
Installation LED - école et cantine	7 973 €
Mise en place de chicanes routières	5 809 €

Catillon-sur-Sambre

Réparation du clocher	2 730 €

Cattenières

Construction d'une salle polyvalente	20 000 €
Réaménagement de la rue Louis Pasteur	20 000 €

Caullery

Travaux bâtiment + réfection toiture	13 750 €
Travaux trottoirs RD 98	8 046 €
Éclairage de l'horloge de l'église	2 715 €
Travaux trottoirs	16 322 €

Clary

Travaux de sécurisation du village	20 000 €
Pose de panneaux photovoltaïques	20 000 €

Dehéries

Rénovation de l'église	7 191 €
Travaux de sécurisation du village	8 465 €
Création de trottoirs	10 061 €
Rénovation de l'église 2e phase	5 750 €
Création d'un espace ludique	1 287 €
Création de noues	6 000 €


Dehéries - Création d'un espace ludique


Dehéries - Rénovation de l'église

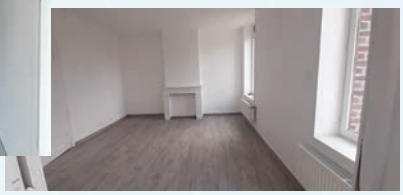
Élincourt

Réfection de deux puits	5 728 €
Acquisition d'un nouveau tracteur	20 000 €

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

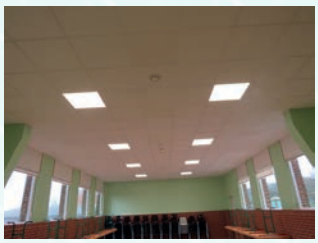
FONDS DE CONCOURS

Estourmel
Rénovation logement de fonction 5 794 €



Estourmel - Logement de fonction

Fontaine-au-Pire
Agrandissement de la cantine scolaire 20 000 €
Rénovation du périscolaire 19 461 €
Autres travaux cantine scolaire 4 256 €
Rénovation de la salle des fêtes 20 000 €

Haucourt-en-Cambrésis
Rénovation de la salle des fêtes 2 738 €
Installation du chauffage bâtiment communal 4 611 €
Aménagement voirie de la salle des fêtes 4 788 €


Haucourt-en-Cis - Rénovation salle des fêtes


Haucourt-en-Cis - Aménagement voirie

Honnechy
Travaux rénovation énergétique de l'école 18 000 €
Travaux trottoirs rue du Calvaire 20 000 €

Inchy
Rénovation menuiserie de la salle cérémonie 6 176 €

La Groise
Rénovation de l'école 20 000 €
Aménagement de la ruelle des Onze 15 000 €
Rénovation de la façade de la mairie 5 000 €


La Groise - Façade mairie

Le Pommereuil
Installation d'un chauffage - salle des fêtes 1 016 €
Remplacement de 25 ordinateurs 4 977 €
Travaux de menuiserie de la salle des fêtes 10 000 €
Isolation de la toiture de la salle des fêtes 10 000 €

Ligny-en-Cambrésis
Agrandissement de la cantine scolaire 20 000 €
Création d'un parking au foyer des aînés 20 000 €

Malincourt
Rénovation énergétique école 1ère phase 20 000 €
Rénovation énergétique école 2e phase 20 000 €

Maretz
Construction d'un groupe scolaire 20 000 €
Reprise d'un ancien bâtiment boulangerie 20 000 €


Maretz - Construction d'un groupe scolaire

Maurois
École numérique 813 €
Acquisition d'un tracteur 6 165 €
Rénovation de la toiture de l'école 8 209 €
Rénovation de la toiture - bâtiment annexe 9 035 €
Remplacement de la chaudière de l'école 2 489 €

Mazinghien
Ouverture d'une classe numérique 2 916 €
Rénovation du plateau sportif 6 132 €
Couverture du clocher de l'église 19 600 €


Mazinghien - Rénovation couverture église


Mazinghien - Rénovation plateau sportif

Montay
Accessibilité du cimetière communal 7 409 €
Renouvellement du parc informatique 1 507 €
Rénovation des fenêtres de la mairie 617 €
Remplacement du chauffage de l'école 3 450 €
Sécurisation du carrefour RD 932 et 955 18 532 €
Remplacement chaudière (condensation) 2 014 €

Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

Des syndicats hautement spécialisés

La Communauté d'Agglomération exerce un large éventail de compétences (cf. pages précédentes). Toutefois, certaines d'entre elles requièrent un niveau d'expertise technique particulièrement élevé, ainsi que des moyens humains et matériels importants.

Dans cette perspective, les élus communautaires ont fait le choix de déléguer certaines compétences à des structures spécialisées, afin d'en garantir la bonne mise en œuvre. C'est notamment le cas de la compétence relative à la valorisation et au traitement des déchets, confiée au SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets).

Pour l'exercice de cette compétence, la contribution financière annuelle de la CA2C au SIAVED s'élève à 7,2 millions d'euros.

SIAVED
Producteur de Ressources

Créé en 1977, le SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets) est un syndicat mixte fermé à la carte qui collecte, traite et valorise les déchets de ses 7 intercommunalités adhérentes.

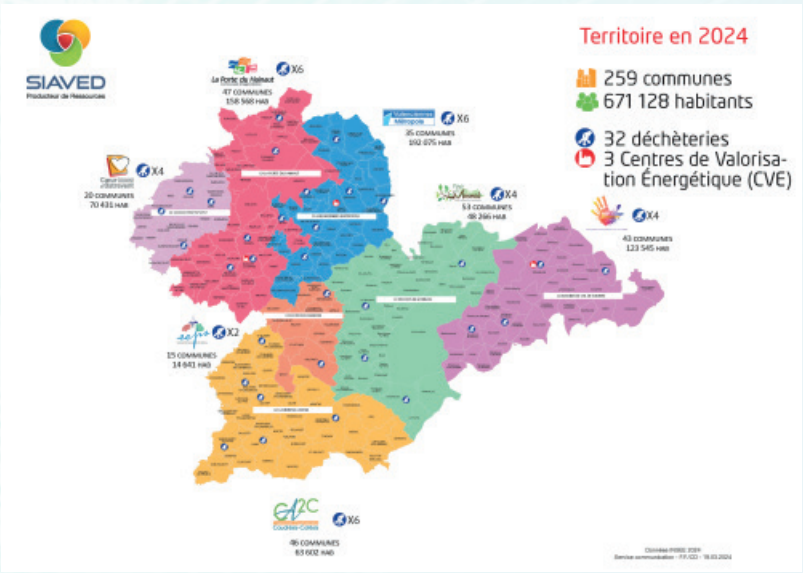
Acteur dans le développement durable de son territoire, le Syndicat travaille dans l'intérêt de la population afin de vous offrir des équipements performants dans le respect des normes actuelles.

Au 1er janvier 2024, le SIAVED intervient sur 259 communes, pour un total de 671 128 habitants répartis au travers de 7 intercommunalités.

Les missions du Syndicat sur l'intercommunalité :

- Proposition d'actions sur la réduction de la quantité et de la toxicité des déchets.
- Mise à disposition de 6 déchèteries.
- Traitement et valorisation des déchets.
- Collecte des déchets en porte-à-porte.

Cotisation au SIAVED 2024 : 7,2 M d'€



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

Des syndicats hautement spécialisés

Les compétences relatives à l'eau potable, à l'assainissement des eaux usées et à la gestion des eaux pluviales urbaines ont été transférées au SIDEN-SIAN, structure spécialisée dans la gestion des services publics de l'eau (cf. carte ci-dessous).

Par ailleurs, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est exercée par plusieurs syndicats spécialisés, à savoir :

- le SMABE (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin),
- le SYMSEE (Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut),
et le SMAECEA (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois).

Ces structures interviennent à l'échelle des bassins versants pour conduire des études, réaliser des travaux d'aménagement hydraulique, et lutter contre les espèces exotiques envahissantes, tant végétales qu'animales.

L'ensemble de ces délégations représente une contribution financière annuelle de 2 millions d'euros pour la CA2C.

Noréade
Les Régies du SIDEN-SIAN

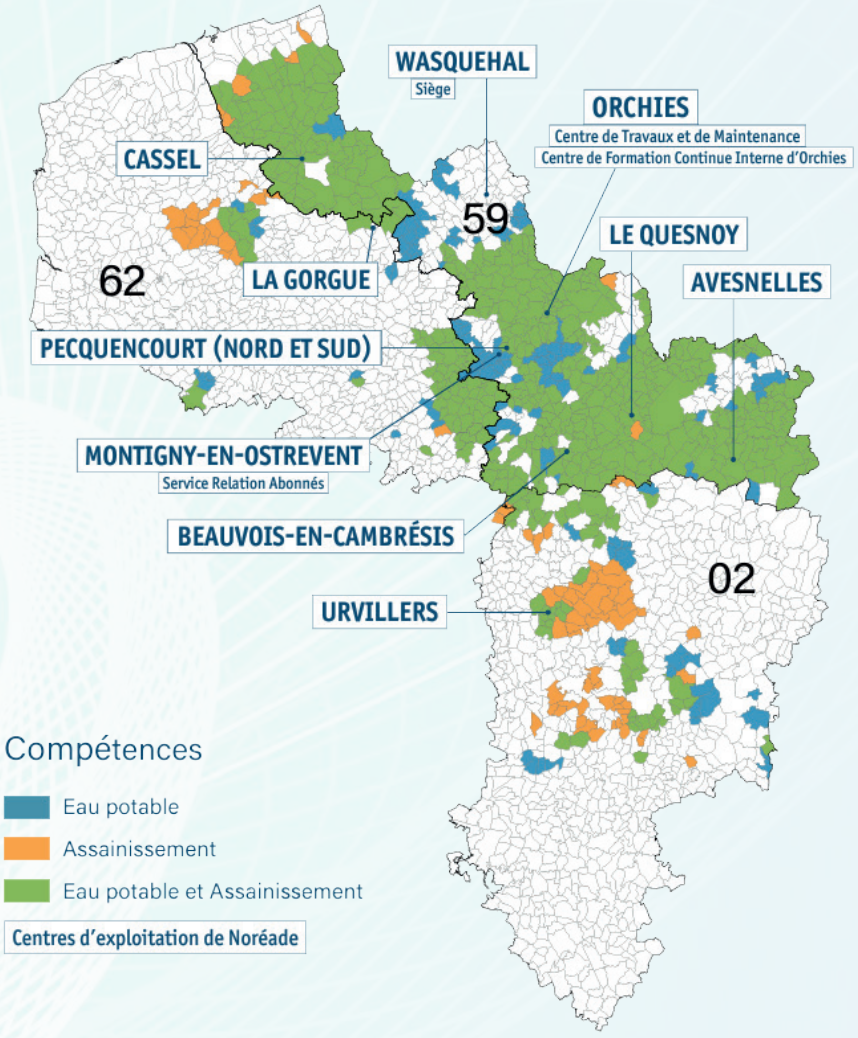
Le SIDEN-SIAN intervient sur un large territoire couvrant quatre départements (Nord, Pas-de-Calais, Aisne et Somme), et fédère près de 730 communes, représentant plus d'un million d'habitants.

Il exerce sept compétences dans le domaine de l'eau et de l'environnement :

- eau potable,
- assainissement collectif et non collectif,
- gestion des eaux pluviales,
- défense extérieure contre l'incendie,

Ces missions sont assurées par ses régies à simple autonomie financière :
- SIDEN-SIAN – Noréade Eau,
- SIDEN-SIAN – Noréade Assainissement,

qui garantissent la mise en œuvre opérationnelle des services publics de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble du périmètre d'intervention.



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09



Ce document a été mis en ligne le 20/10/2025 14:09

Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le Bout des 19 - 59157 Beauvois-en-Cambrésis

accueil@caudresis-catesis.fr

03 27 75 84 79

www.caudresis-catesis.fr